

## Biatain<sup>™</sup> Alginate Ag – Pansement



25 février 2015  
Version 2.0

### Fiche de données de sécurité

Basée sur la version 2.0 du modèle

#### Identification de la substance ou du mélange / de la société ou de l'entreprise

Nom du produit : Pansement Biatain<sup>®</sup> Alginate Ag  
Code de produit : 03755, 03760, 03765, 03780, 03790  
Information sur le produit : Produit pour les soins de plaies  
Fabricant : Coloplast A/S  
Holtedam 1  
DK-3050 Humlebaek  
Danemark  
Téléphone : +45 49111111  
[msds@coloplast.com](mailto:msds@coloplast.com)

#### États-Unis

Coloplast Corp.  
1601 West River Road N  
Minneapolis, MN 55411  
Téléphone : +1-800-533-0464  
[www.us.coloplast.com](http://www.us.coloplast.com)

#### Canada

Coloplast Canada Corporation  
3300 Ridgeway Drive, Unit 12  
Mississauga (ON) L5L 5Z9  
Téléphone : +1-877-820-7008  
[www.coloplast.ca](http://www.coloplast.ca)

#### Europe

Coloplast A/S  
Holtedam 1  
DK-3050 Humlebæk  
Téléphone : +45 49 11 11 11  
[www.coloplast.com](http://www.coloplast.com)

#### Identification des dangers

Ce produit est composé principalement de polymères. Il ne pose aucun danger immédiat.

#### Composition / information sur les ingrédients

Ce produit ne contient pas plus de 0,1 % (p/p) de substances classées comme dangereuses selon les règlements de la Commission européenne (CE) (REACH) ou de l'OSHA aux États-Unis. Les principaux ingrédients et matériaux d'emballage sont énumérés ci-dessous.

##### Nom chimique

Pansement pour plaie :

Alginate de sodium

Carboxyméthylcellulose sodique

Monolaurate de polyéthylèneglycol 400

Complexe d'argent

##### N° de registre CAS

9005-38-3

9004-32-4

9004-81-3

-

Emballage :

Polyéthylène téréphtalate (polyester)

Aluminium

Polyéthylène

9002-88-4

## Biatain<sup>®</sup> Alginate Ag – Pansement

### Considérations sur l'élimination

Utiliser les techniques d'élimination recommandées dans n'importe quelles installations approuvées. Lors d'une utilisation privée normale, le produit peut être jeté avec les autres déchets domestiques à moins que les règlements locaux n'imposent des exigences particulières. L'élimination doit toujours respecter les règlements nationaux, fédéraux, des états et locaux. Le produit ne doit pas être jeté dans l'environnement.

### États-Unis

Ce produit ne répond pas aux critères pour les déchets dangereux tels qu'ils sont définis dans la loi américaine Resource Conversation and Recovery Act, Titre 40, Code of Federal Regulations, section 261 (RCRA 40 CFR 261). Lors d'une utilisation privée normale, le produit peut être jeté avec les autres déchets domestiques selon la RCRA, Titre 40, CFR, section 261.4.B1.

### Union européenne

Selon le Catalogue européen des déchets (CED), conformément à la directive n° 75/422/CEE de la CE, le code de déchets 18 01 04 00 peut être utilisé (déchets dont la collecte et l'élimination ne font pas l'objet de prescriptions particulières vis-à-vis des risques d'infection (p. ex. pansements, plâtres, draps, vêtements jetables, couches). Par contre, si le déchet requiert des exigences spéciales afin de prévenir les infections, d'autres codes de déchets devraient être employés. Lors d'une utilisation privée normale, le produit peut être jeté avec les autres déchets domestiques à moins que les règlements locaux n'imposent des exigences particulières.

### Manutention et stockage

Manutention : Voir le mode d'emploi.

Stockage : Conserver le produit tel qu'il a été fourni et à la température ambiante jusqu'au moment de l'utilisation, à moins d'indication contraire sur l'emballage ou la notice du produit.

### Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est fournie au client à titre gracieux. Le produit constitue un dispositif médical et est soumis à la directive 93/42/CEE sur les dispositifs médicaux. Le produit a été évalué conformément aux exigences pour les dispositifs médicaux. Selon les connaissances actuelles, le produit est considéré comme non toxique. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Coloplast A/S.

#### Abréviations :

CAS : Chemical Abstract Service; CEE : Communauté économique européenne;  
OSHA : Occupational Safety and Health Administration; REACH : Regulation on Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques)